



Axe 2 : Des choix et des comportements plus respectueux des équilibres de l'environnement

Orientation 4 : Promouvoir un urbanisme durable pour les projets urbains

Action 2.2 : Diagnostic énergétique territorial et Bilan carbone des bâtiments communaux

Finalités du développement durable¹

Lutte contre le changement climatique	++
Préservation de la biodiversité, des ressources naturelles	+
Epanouissement de tous les êtres humains	+
Cohésion sociale et solidaire entre les territoires et générations	-
Modes de consommation et de production responsables	-

CONTEXTE

Diagnostic :

ATOUTS

- une mobilisation des agents municipaux pour la réduction des consommations
- une consommation énergétique moyenne modérée (2,5 Tep/an/hab contre 4,1 à l'échelle de la CPA et 4,5 à l'échelle nationale) (absence d'industrie et d'infrastructure de transport majeure)
- mise en place du Point Info DD

OPPORTUNITES

- de nouveaux équipements moins consommateurs
- PCET du Pays d'Aix
- diagnostic du système d'éclairage public
- développement de la filière bois énergie (plan d'approvisionnement territorial)
- diagnostic de performance énergétique des bâtiments communaux

FAIBLESSES

- secteurs résidentiel et tertiaire les plus consommateurs (parc de logements ancien)
- production énergétique quasi nulle et faible usage des ENR
- des émissions de GES liées au transport

MENACES

- une dégradation de la qualité de l'air avec l'augmentation de la population et des déplacements consécutifs
- des menaces exacerbées avec les perspectives de changements climatiques
- une dépendance énergétique accrue en l'absence de ressources locales

Actions déjà engagées :

Engagées ou en projet



Processus de construction du Bilan Carbone

Définition du périmètre :

- Parc résidentiel
- Parc industrie/agriculture
- Parc communal
- Autre ? à définir

¹ - Action nulle sur cette finalité + action d'accompagnement vers cette finalité ++ action contribuant à l'atteinte de cette finalité

OBJECTIFS	Faire un état des lieux, un ordre de grandeur (Etat « zéro ») ⇒ Détermination des leviers et potentiels afin d'optimiser/réduire la « facture énergétique » ⇒ Rationalisation de l'existant. Etablir un état de lieux ciblé et restreint aux bâtiments communaux dans le but d'établir une gestion énergétique du parc communal et de réduire la vulnérabilité de la commune vis à vis des énergies fossiles. (établir sa dépendance aux énergies fossiles) ⇒ Identifier des sources d'économie.
	⇒ Utilisation d'outils de modélisation ⇒ analyse et évaluation => Etablir des scénarii (simulations chiffrées) Outil de comptabilisation des Gaz à Effet de Serre. ⇒ Mise en place d'action (ex : rénovation, nouvelle construction) court/moyen/long terme
MISE EN ŒUVRE	

GOVERNANCE	
pilotage	partenaires
Service Technique	Bureau d'étude : AERE ADEME pour financement AREA DREAL Conseil Général

CALENDRIER	Court terme	Moyen terme	Long terme
		X	X
BUDGET	€ en attente de chiffrage par BE		

SUIVI / EVALUATION / COMMUNICATION DE L'EVALUATION			
Indicateurs de suivi	Indicateurs d'évaluation	Modalités de communication	
		Vers qui ?	Avec quels outils ?
<ul style="list-style-type: none"> Avancement des missions définies Taux de concrétisation des actions sur les bâtiments 	<ul style="list-style-type: none"> Cartographie Facture énergétique + TeqCO2 	Externe et interne	Information général, presse, La Roque info, site internet...etc.